



Rapport sur la Stratégie de développement durable de 2024 à 2025

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée

Canada

ISSN: 2818-601X

À moins d’avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée. Si vous souhaitez obtenir les droits de reproduction du contenu, veuillez communiquer avec :

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée

Direction, Affaires juridiques

1225, rue Saint-Charles Ouest, bureau 500

Longueuil (Québec) J4K 0B9

450 651-8771

Courriel : legal @pjcci.ca

Photos : © Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée

© Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, 2025

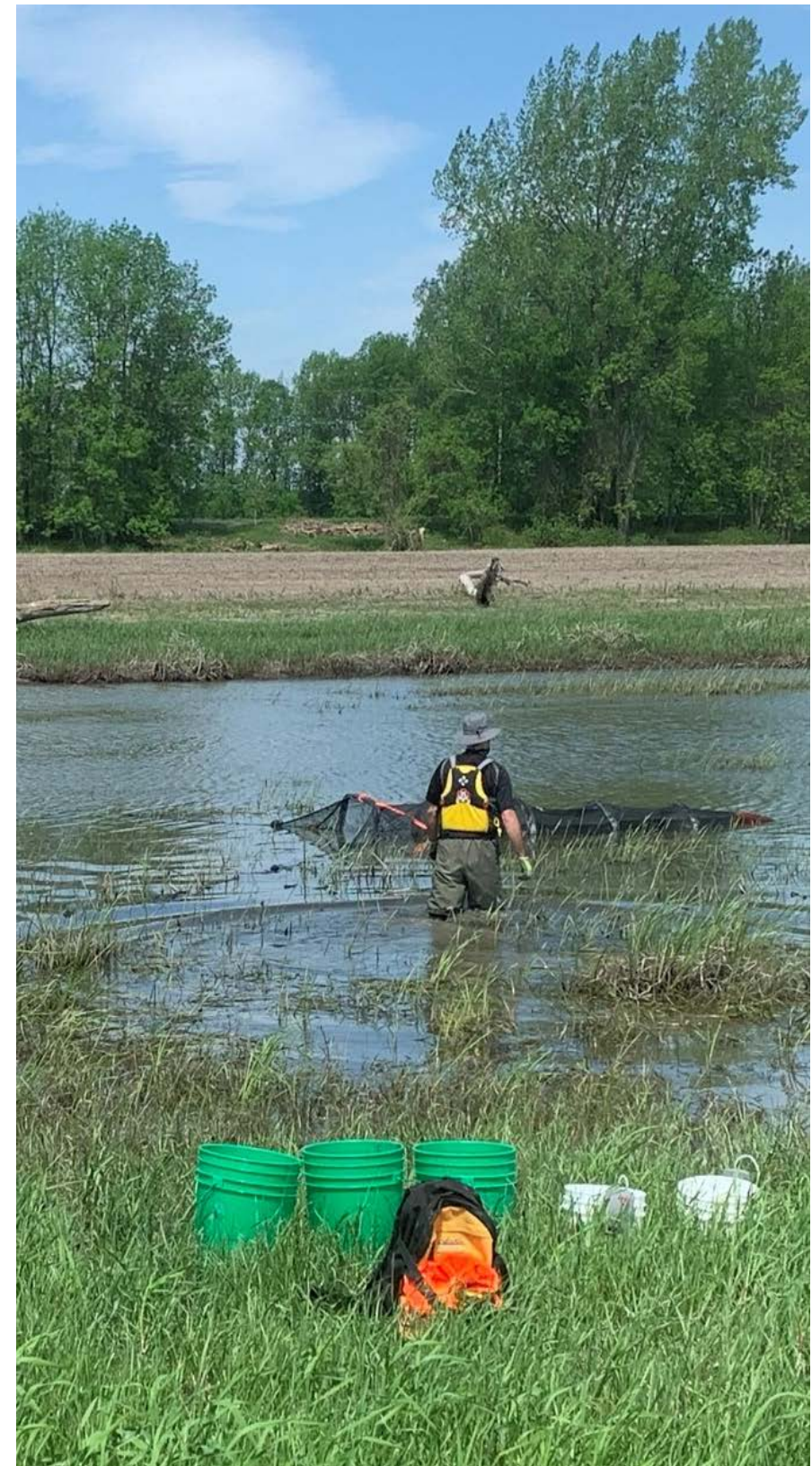
Also available in English

Introduction au Rapport sur la Stratégie de développement durable de 2024 à 2025

La [Stratégie fédérale de développement durable \(SFDD\) de 2022 à 2026](#) énonce les objectifs et les cibles du gouvernement du Canada en matière de développement durable, conformément à la [Loi fédérale sur le développement durable](#). Il s'agit de la première SFDD à reposer sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) du Programme à l'horizon 2030 des Nations Unies, et elle offre une vision équilibrée des dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable.

Conformément à l'objet de la Loi, qui est de rendre le processus décisionnel en matière de développement durable plus transparent et de faire en sorte qu'il soit tenu de rendre compte au Parlement, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI ou la Société) appuie l'atteinte des objectifs énoncés dans la SFDD au moyen des activités décrites dans sa Stratégie de développement durable (SDD) de 2023 à 2027. Le présent rapport rend compte des progrès réalisés dans le cadre de la SDD de PJCCI au cours de l'exercice 2024-2025.

La [Loi fédérale sur le développement durable](#) énonce également [sept principes](#) qui doivent être pris en compte dans l'élaboration de la SFDD et des SDD. Ces principes de base ont été pris en compte et intégrés dans la SDD de la Société et dans le présent rapport sur la SDD 2024 à 2025.



Engagements de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée





OBJECTIF 9 : FAVORISER L’INNOVATION ET LES INFRASTRUCTURES VERTES AU CANADA

Le contexte de la SDD :

L’innovation est dans l’ADN de PJCCI et la promotion de l’innovation et de l’infrastructure verte passe par des projets de recherche et développement depuis 2016. Ces projets visent à étudier et évaluer des alternatives écologiques à certains matériaux et pratiques. De telles alternatives incluent l’ajout de poudre de verre dans le béton en remplacement d’une partie du ciment, l’utilisation d’alternatives aux sels de déglacage traditionnels ainsi que l’amélioration des méthodes de déneigement du réseau de PJCCI.

Moderniser et adapter les infrastructures pour les rendre durables est également un objectif poursuivi par la Société. À cette fin, PJCCI évalue la performance sismique de ses infrastructures, qui s’inscrit dans une saine gestion d’actifs visant à prolonger leur durée de vie.

Thème de la cible : Infrastructures vertes et innovation

Cible : D’ici l’exercice financier 2027-2028, la portion fédérale de la valeur des projets d’infrastructures vertes approuvés dans le cadre du plan Investir dans le Canada atteindra 27,6 milliards de dollars (ministre du Logement, de l’Infrastructure et des Collectivités)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
Investir dans l'infrastructure verte	Développer des connaissances sur l'utilisation de la poudre de verre dans le béton par la participation de PJCCI à la Chaire SAQ en valorisation du verre dans les matériaux	Indicateur de rendement : Nombre de publications internes sur l'utilisation de la poudre de verre dans le béton Point de départ : Aucune publication interne sur l'utilisation de la poudre de verre dans le béton en 2023-2024 Cible : 1 publication interne sur l'utilisation de la poudre de verre dans le béton d'ici le 31 mars 2027	L'empreinte environnementale du verre constitue un enjeu majeur depuis plusieurs années au Québec: la majeure partie du verre récupéré ne peut être traitée adéquatement par les centres de tri. Il se retrouve donc acheminé vers des sites d'enfouissement. La Chaire SAQ étudie la possibilité de remplacer une fraction du ciment qui entre dans le béton, pour développer la valorisation du verre et réduire l'impact environnemental de la fabrication du béton. Les résultats de ces travaux pourraient permettre à PJCCI de bonifier ses projets futurs et de les rendre plus verts.	Résultat de l'indicateur : Résultats disponibles en 2025-2026 Remarques : 1 publication interne sera diffusée au cours de l'exercice 2025-2026.
		Indicateur de rendement : % d'avancement de 2 projets pilotes Point de départ : Aucun projet pilote réalisé en 2023-2024 Cible : Réalisation de 2 projets pilotes d'ici le 31 mars 2027		Résultat de l'indicateur : 40 % d'avancement du premier projet pilote et 0 % d'avancement du deuxième projet pilote en 2024-2025 Remarques : Le premier projet pilote sera intégré aux travaux de déconstruction de la Plaza du pont Jacques-Cartier et d'aménagement des aires périphériques, prévus débuter en 2025-2026, plus particulièrement aux travaux de bordures et de trottoirs. Le deuxième projet pilote demeure à être identifié.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
	Étudier les alternatives aux sels de déglçage conventionnels, plus particulièrement le formiate de potassium	Indicateur de rendement : % d'avancement de l'étude Point de départ : 25 % en 2023-2024 Cible : 100 % de l'étude complétée d'ici le 31 décembre 2025	Les effets néfastes des sels de déglçage sur l'environnement et sur les surfaces de béton et d'acier des infrastructures sont connus. L'étude sur l'utilisation du formiate de potassium en remplacement des sels de déglçage conventionnels permettra de valider sa performance, son impact moindre sur l'environnement et ses effets sur les différents éléments des structures gérés par PJCCI. Une utilisation réduite des sels de déglçage conventionnels sur les actifs dans le futur freinera leur détérioration et réduira de ce fait les travaux de réfection et d'entretien requis.	Résultat de l'indicateur : 100 % d'avancement en 2024-2025 Remarques : L'étude a été complétée en 2024-2025. Des études complémentaires se poursuivent et la mise en place d'un projet pilote est prévue au cours des prochaines années.
	Poursuivre les études d'évaluation de la performance sismique et l'analyse des bénéfices environnementaux des scénarios d'amélioration de la performance sismique (consolidation vs reconstruction) pour le pont Jacques-Cartier	Indicateur de rendement : % d'avancement des études d'évaluation de la performance sismique Point de départ : 50 % en 2023-2024 Cible : 100 % des études d'évaluation de la performance sismique complétées d'ici le 31 mars 2027	Les études permettront d'acquérir les connaissances pour déterminer les mesures à mettre en place, le cas échéant, afin d'améliorer la performance sismique du pont Jacques-Cartier et ainsi réduire l'impact négatif de tels événements naturels sur l'infrastructure.	Résultat de l'indicateur : 100 % d'avancement en 2023-2024 Remarques : La mesure a été complétée en 2023-2024. À la suite des études, 2 contrats d'ingénierie ont été attribués pour des travaux de renforcement du pont Jacques-Cartier afin d'améliorer sa performance sismique.



OBJECTIF 10 : FAIRE PROGRESSER LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET PRENDRE DES MESURES POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Le contexte de la SDD :

Depuis plusieurs années, PJCCI collabore avec la Première Nation mohawk de Kahnawà:ke dans la planification des travaux de réfection et d’entretien sur la partie fédérale du pont Honoré-Mercier. Les travaux sur cette section du pont sont exécutés par les entrepreneurs et travailleurs issus des Premières Nations, un état de fait qui découle du Décret C.P. 2675 du 7 décembre 1932. Soutenir les Premières Nations dans le développement et le rayonnement de leur savoir-faire est d’une grande importance pour PJCCI.

En tant que propriétaire et gestionnaire de la structure du pont de Québec, PJCCI souhaite développer une relation de confiance et de collaboration avec les groupes autochtones de cette région.

La sensibilisation des collaborateurs internes aux questions liées aux peuples autochtones et le développement de leurs compétences et connaissances culturelles à cet égard de même que l’approche collaborative et inclusive de PJCCI avec le Mohawk Council of Kahnawà:ke, les entrepreneurs autochtones, la population de Kahnawà:ke et les groupes autochtones de la région de Québec, sont des exemples de mesures facilitant la réconciliation.

Thème de la cible : Faire progresser la réconciliation avec les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis

Cible : Entre 2023 et 2026, et chaque année de façon continue, élaborer et déposer des rapports d’étape annuels sur la mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (ministre de la Justice et procureur général du Canada)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
Mettre en œuvre la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i>	Bonifier les connaissances sur les peuples autochtones via une formation aux collaborateurs internes	Indicateur de rendement : % d'avancement du plan de formation Point de départ : Nouvelle initiative prévue être lancée en avril 2024 Cible : 100 % du plan de formation complété d'ici le 31 mars 2026	Dans une optique de faciliter les échanges avec les groupes autochtones, PJCCI vise à développer les connaissances et compétences culturelles des employés et leur sensibilisation aux questions liées aux peuples autochtones par de la formation via des séances d'information, des guides, etc.	Résultat de l'indicateur : 10 % d'avancement du plan de formation en 2024-2025 Remarques : Le déploiement du plan de formation est en cours. Une formation intitulée « Les clés pour développer des relations en contexte autochtone » a été présentée aux membres du conseil d'administration en 2024-2025. Des capsules de sensibilisation pour les employés sont prévues d'ici 2026-2027.
	Maintenir le lien de communication avec le Mohawk Council of Kahnawà:ke (MCK) et/ou la communauté, de même qu'avec les groupes autochtones de la région de Québec, dans le cadre de la planification des travaux sur le pont Honoré-Mercier et le pont de Québec, et dans le cadre des projets d'aménagement sur les terrains limitrophes au territoire mohawk à Kahnawà:ke	Indicateur de rendement : Émission d'un bilan des rencontres participatives avec le MCK, la communauté de Kahnawà:ke et les groupes autochtones de la région de Québec dans le rapport annuel de PJCCI Point de départ : Premier bilan inclus dans le Rapport annuel 2023-2024 Cible : 1 bilan annuel dans le rapport annuel de PJCCI	Le principe du consentement donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones consiste à travailler avec les peuples autochtones en partenariat et dans le respect et a notamment pour objectif la participation efficace et significative des peuples autochtones aux décisions qui les concernent. Favoriser les mécanismes de communication et de collaboration dans une perspective de maintenir une relation de respect mutuel permet à PJCCI de favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones et de collaborer à la mise en œuvre de la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i>.	Résultat de l'indicateur : 1 bilan annuel en 2024-2025 Remarques : Le premier bilan a été inclus au Rapport annuel 2023-2024, lequel a été publié en 2024-2025. Dans le cadre du projet d'aménagement des terrains situés près de la rampe d'accès en provenance de La Prairie, direction Montréal, des consultations auprès de la population de Kahnawà:ke ont été menées en 2023-2024 et se sont poursuivies en 2024-2025. En 2024-2025, des rencontres de coordination ont également été tenues sur une base régulière avec le MCK dans le cadre de la planification des travaux sur le pont Honoré-Mercier et dans le cadre du projet d'aménagement mentionné ci-dessus. Depuis que la gestion du pont de Québec lui a été confiée en novembre 2024, PJCCI a amorcé sa démarche participative avec les groupes autochtones de la grande région de Québec.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
	Planifier et mettre en œuvre des projets artistiques mettant de l'avant les talents d'artistes des Premières Nations	Indicateur de rendement : Nombre de projets artistiques mis en œuvre Point de départ : 1 projet lancé en 2017 Cible : 3 projets d'ici le 31 mars 2027 incluant le projet lancé en 2017	PJCCI promeut le développement de l'expression culturelle des peuples autochtones par l'entremise des arts visuels conçus par des artistes des Premières Nations.	Résultat de l'indicateur : 2 projets mis en œuvre au 31 mars 2025 : 1 projet en 2023 et 1 projet en 2017 Remarques : Les 2 projets permettent de faire rayonner l'art mohawk par la reproduction d'œuvres d'art d'artistes autochtones sur 11 oriflammes installées sur le pont Honoré-Mercier. Cette initiative a été diffusée par PJCCI via son site Internet et les réseaux sociaux. Un 3 ^e projet était en cours d'élaboration en 2024-2025.
	Collaborer avec les entrepreneurs de la Première Nation mohawk de Kahnawà:ke pour les travaux d'entretien et de réfection du pont Honoré-Mercier	Indicateur de rendement : % des contrats octroyés aux entrepreneurs de la Première Nation mohawk de Kahnawà:ke pour les travaux d'entretien et de réfection du pont Honoré-Mercier Point de départ : En continu Cible : 100 % des contrats octroyés à des entrepreneurs de la Première Nation mohawk de Kahnawà :ke	PJCCI contribue à l'économie de la Première Nation mohawk de Kahnawà:ke par ses contrats d'entretien et de réfection au pont Honoré-Mercier qui sont exécutés par des entrepreneurs et travailleurs de Kahnawà:ke.	Résultat de l'indicateur : 100 % des contrats pour les travaux d'entretien et de réfection du pont Honoré-Mercier ont été octroyés à des entrepreneurs de la Première Nation mohawk de Kahnawà:ke en 2024-2025 Remarques : Collaboration en continue avec les Premières Nations



OBJECTIF 11 : AMÉLIORER L'ACCÈS AU LOGEMENT ABORDABLE, À L'AIR PUR, AUX TRANSPORTS, AUX PARCS ET AUX ESPACES VERTS, AINSI QU'AU PATRIMOINE CULTUREL AU CANADA

Le contexte de la SDD :

L'aménagement de voies de mobilité active et d'espaces publics est désormais un volet incontournable des projets de réfection d'infrastructures, incluant les projets de PJCCI en développement ou en cours. Au cours des prochaines années, PJCCI amorcera plusieurs projets majeurs dont la reconfiguration de l'autoroute Bonaventure qui proposera une promenade riveraine et des voies de mobilité active, et l'aménagement et la mise en valeur des terrains libérés en berges suite à la déconstruction du pont Champlain d'origine (projet Héritage Champlain). PJCCI procédera également à des études pour bonifier l'offre en mobilité active dans l'axe du pont Clément. Ces projets ont pour objectif de permettre un rapprochement avec la nature et les espaces verts et d'offrir aux Canadiens des moyens fiables, rapides et abordables pour se déplacer.

Thème de la cible : Transport en commun et transport actif

Cible : D'ici 2030, 22 % des navetteurs utilisent le transport en commun ou actif (ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
Investir dans le transport en commun et le transport actif	Réaliser la construction d'un lien cyclable à l'approche sud du pont Samuel-De Champlain (SDC) à Brossard afin de raccorder le réseau cyclable local existant à la piste multifonctionnelle aménagée sur le pont SDC	Indicateur de rendement : % d'avancement de la construction du lien cyclable Point de départ : Construction non débutée. Début prévu des travaux : mai 2025 Cible : 100 % du lien est construit d'ici le 31 décembre 2025	Les modes de transport évoluent et les usagers ont besoin de différents modes de déplacement pour être en mesure d’opter pour ceux qui leur conviennent le plus. PJCCI mène des études pour évaluer les projets d'amélioration possible de la mobilité active sur ses ouvrages et, le cas échéant, procéder à leur construction, sujet aux approbations requises.	Résultat de l'indicateur : 5 % d'avancement en 2024-2025 Remarques : La construction d'un lien cyclable à l'approche sud du pont SDC à Brossard a débuté en 2024-2025 et se poursuivra en 2025-2026.
	Augmenter l’offre de services et l’achalandage en mobilité active sur l’Estacade	Indicateur de rendement : % d'avancement du projet de transfert du lien cyclable de l’Estacade sur son tablier principal pour augmenter l’offre de services Point de départ : Le projet de transfert du lien cyclable n’est pas encore débuté en 2023-2024 Cible : 100 % du projet de transfert du lien cyclable sur le tablier principal de l’Estacade complété d’ici le 31 mars 2027		Résultat de l'indicateur : Résultats disponibles en 2026-2027 Remarques : L'appel d'offres pour des travaux de construction à l’Estacade, incluant le transfert du lien cyclable, a été lancé en mars 2025. Les travaux de construction sont prévus débuter en 2025-2026.
		Indicateur de rendement : % d’augmentation de l’achalandage		Résultats de l'indicateur : Résultats disponibles à compter de 2027-2028

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
		Point de départ : 135 810 passages en mobilité active en 2022-2023 Cible : Augmentation de 15 % du nombre de passages d'ici le 31 mars 2029		Remarques : Les résultats pour rendre compte de cet indicateur ne seront disponibles qu'après le transfert du lien cyclable sur le tablier principal de l'Estacade.
	Réaliser des études d'avant-projet pour le développement d'une nouvelle voie de mobilité active construite majoritairement avec des matériaux de déconstruction dans l'axe du pont Clément, afin de relier la piste cyclable du pont SDC à celle de la future promenade du boulevard urbain Bonaventure	Indicateur de rendement : % d'avancement des études d'avant-projet Point de départ : Études non débutées Début prévu des études : octobre 2023 Cible : 100 % des études complétées d'ici le 31 mars 2026		Résultat de l'indicateur : 36 % d'avancement en 2024-2025 Remarques : Les études d'avant-projet se poursuivront en 2025-2026.
	Proposer aux instances la réalisation d'un nouveau lien cyclable sur le pont Clément via un dossier d'affaires	Indicateur de rendement : Avancement de l'intégration de la proposition du dossier d'affaires au plan d'entreprise de PJCCI Point de départ : Élaboration du dossier d'affaires en 2021-2022 Cible : Proposer le dossier d'affaires au Plan d'entreprise 2024-2025 à 2028-2029 de PJCCI		Résultat de l'indicateur : 100 % d'avancement en 2023-2024 Remarques : La mesure a été complétée en 2023-2024. Le dossier d'affaires a été présenté dans le cadre du Plan d'entreprise 2024-2025 à 2028-2029. Des études seront réalisées dans le cadre de l'Avant-projet ABAP0017- « Autoroute Bonaventure, section 13, construction d'une passerelle multifonctionnelle dans l'axe du pont Clément », qui a été lancé en novembre 2023.
	Proposer un aménagement pour des voies cyclables et pédestres le long du fleuve Saint-Laurent dans le cadre de la	Indicateur de rendement : % d'avancement de la conception des aménagements		Résultat de l'indicateur : 100 % d'avancement en 2024-2025

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
	reconfiguration de l'autoroute Bonaventure	Point de départ : Début prévu de la conception des aménagements en 2023-2024 Cible : 100 % des concepts d'aménagement complétés d'ici le 31 mars 2025		Remarques : La conception des aménagements pour des voies cyclables et pédestres a été complétée à 100% au 31 mars 2025. Le début des travaux de reconfiguration de l'autoroute est prévu en 2025.

Thème de la cible : Espaces verts et patrimoine culturel et naturel

Cible : Désigner des parcs urbains nationaux dans un réseau, la cible étant d’ajouter jusqu’à 6 nouveaux parcs urbains nationaux d’ici 2026 et un total de 15 nouveaux parcs urbains nationaux d’ici 2030 (ministre de l’Environnement et du Changement climatique)

Cible : D’ici 2026, accueillir au moins 23,7 millions de visiteurs par an dans les lieux de Parcs Canada (ministre de l’Environnement et du Changement climatique)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L’OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
Développer des espaces verts à proximité des centres urbains	Proposer un aménagement pour un corridor vert le long du fleuve Saint-Laurent dans le cadre de la reconfiguration de l'autoroute Bonaventure	Indicateur de rendement : % d'avancement de la conception du corridor vert Point de départ : Début prévu de la conception-du corridor vert en 2023-2024	PJCCI promeut le développement et l'accès aux espaces verts en réalisant des projets dont l'objectif est de redonner les berges du fleuve Saint-Laurent aux Canadiens, et ce, par la planification d'espaces publics et de voies de mobilité active. La Société entreprend des initiatives afin de verdir	Résultat de l'indicateur : 100 % d'avancement en 2024-2025 Remarques : Les travaux de conception d'un corridor vert le long du fleuve Saint-Laurent dans le cadre de la reconfiguration de l'autoroute Bonaventure ont été

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L’OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
		Cible : 100 % de la conception du corridor vert complétée d’ici le 31 mars 2025	les terrains sous sa gestion et mettre en valeur les écosystèmes.	complétés à 100% au 31 mars 2025. Le début des travaux de reconfiguration est prévu en 2025.
Promouvoir l’accès aux espaces verts et aux sites patrimoniaux culturels et naturels	Aménager et mettre en valeur les terrains libérés en berges suite à la déconstruction du pont Champlain d'origine dans le cadre du projet Héritage Champlain	Indicateur de rendement : % d'avancement des travaux d’aménagement Point de départ : Début prévu des travaux : septembre 2024 Cible : 100 % d'ici le 31 mars 2026	PJCCI promeut le développement et l'accès aux espaces verts en réalisant des projets dont l'objectif est de redonner les berges du fleuve Saint-Laurent aux Canadiens, et ce, par la planification d'espaces publics et de voies de mobilité active. La Société entreprend des initiatives afin de verdir les terrains sous sa gestion et mettre en valeur les écosystèmes.	Résultat de l'indicateur : 25 % d’avancement d en 2024-2025 Remarques : Les travaux d'aménagement et de mise en valeur des terrains libérés en berges suite à la déconstruction du pont Champlain d'origine progressent.



OBJECTIF 12 : RÉDUIRE LES DÉCHETS ET PASSER À DES VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION

Le contexte de la SDD :

Au cours des dernières années, PJCCI a travaillé à l’élaboration d’un système de gestion environnementale (SGE). L’objectif est de permettre à la Société d’évaluer les conséquences de ses activités sur l’environnement afin d’en réduire les impacts négatifs. La mise en œuvre graduelle du SGE est prévue à compter de 2023-2024. Une fois implanté, le SGE permettra de faire le suivi des déchets générés par les projets d’entretien et de réfection de PJCCI et de faciliter le suivi des sites contaminés.

Quant à la transformation du parc de véhicules légers pour un parc plus écologique, PJCCI opte pour une stratégie de prolongation de la durée de vie et d’optimisation des véhicules qui sont en fonction actuellement avant de considérer l’achat de véhicules hybrides ou électriques.

Thème de la cible : Leadership fédéral en matière de consommation responsable

Cible : D’ici 2030, le gouvernement du Canada réacheminera des sites d’enfouissement au moins 75 % (en poids) des déchets opérationnels non dangereux (tous les ministres)

Cible : D’ici 2030, le gouvernement du Canada réacheminera des sites d’enfouissement au moins 90 % (en poids) des déchets de construction et de démolition (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
Maximiser le réacheminement des déchets des sites d'enfouissement	Poursuivre la collecte sélective (le recyclage) dans les bureaux de PJCCI	Indicateur de rendement : % des bureaux de PJCCI ayant la collecte sélective Point de départ : 66 % des bureaux ont la collecte sélective en 2023-2024 Cible : 100 % des bureaux ont la collecte sélective d'ici le 31 mars 2024	L'implantation de la collecte sélective dans les bureaux administratifs est une mesure réalisable et permet le détournement des déchets des sites d'enfouissement. Les bureaux de PJCCI sont répartis dans 3 emplacements dont 2 sont pourvus d'une collecte sélective. À ce jour, le centre d'entretien de PJCCI n'est pas pourvu de la collecte sélective. Pour l'année 2023-2024, l'objectif sera d'implanter cette mesure et d'en faire le suivi.	Résultat de l'indicateur : 100 % d'avancement en 2023-2024 Remarques : La mesure a été complétée en 2023-2024. L'acquisition d'équipements spécialisés ainsi que la mise en place de programmes de sensibilisation au sein des équipes ont facilité l'intégration efficace de la collecte sélective au centre d'entretien de PJCCI.
	S'assurer de la disposition adéquate de 2 types de déchets (métaux et résidus de construction) générés par les activités de l'équipe Opérations et entretien	Indicateur de rendement : % d'avancement de la mise en place d'un système de traçabilité pour assurer la disposition adéquate des 2 types de déchets Point de départ : Nouvelle initiative prévue être lancée en mai 2024 Cible : 100 % du système de traçabilité est mis en place d'ici le 31 mars 2025	La Société fait appel à des recycleurs pour le réacheminement responsable des métaux et des résidus de construction (ex. asphalte et béton) issus des activités de la direction, Opérations et entretien. En 2024-2025, la Société effectuera un suivi auprès de ces recycleurs afin de s'assurer que les processus de recyclage respectent les meilleures pratiques dans le domaine.	Résultat de l'indicateur : 100 % d'avancement en 2024-2025 Remarques : S/O
	Mettre en œuvre les systèmes prévus au système de gestion environnementale (SGE) pour la cueillette de données des déchets générés par les activités administratives	Indicateur de rendement : % d'avancement du processus de collecte de données Point de départ : Nouvelle initiative lancée en septembre 2023	À ce jour, les données quant aux déchets générés par les activités de PJCCI ne sont pas consolidées dans un répertoire commun. L'absence d'un portrait global de la quantité de déchets générés ne permet pas de fixer des taux de diversion pour maximiser leur réacheminement.	Résultat de l'indicateur : 50 % d'avancement en 2024-2025 Remarques : Le processus de collecte de données a progressé en 2024-2025 et se poursuivra pour une complétion d'ici le 31 mars 2027.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
		Cible : 100 % d'avancement du processus de collecte de données d'ici le 31 mars 2027	L'implantation d'un système de gestion environnementale (SGE) au cours des prochaines années facilitera la mise en place d'un répertoire pour le suivi de la quantité de déchets générés. Ce travail se fera en mode collaboratif avec les différentes directions de la Société.	

Cible : Les émissions des biens et des services achetés par le gouvernement du Canada seront nulles d’ici 2050, ce qui facilitera le passage à une économie carboneutre circulaire (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
Transformer le parc de véhicules légers du gouvernement fédéral	Prolonger et optimiser la durée de vie du parc de véhicules légers	Indicateur de rendement : % du parc qui sont des véhicules légers de plus de 7 ans Point de départ : 33 % (6 véhicules sur 18) du parc est constitué de véhicules légers de plus de 7 ans en 2023-2024 Cible : 44 % (8 véhicules sur 18) d'ici le 31 mars 2025 83 % (15 véhicules sur 18) d'ici le 31 mars 2027	Avant de remplacer les véhicules à combustion par de nouveaux véhicules électriques ou hybrides, la Société prendra dans un premier temps les mesures pour prolonger au maximum la durée de vie utile du parc de véhicules par des entretiens préventifs réguliers. Le but est de réduire l'impact environnemental lié au cycle de vie du parc de véhicules. L'achat progressif de véhicules électriques et/ou hybrides sera envisagé dans un deuxième temps en remplacement des véhicules à combustion.	Résultat de l'indicateur : 33 % du parc automobile est constitué de véhicules légers âgés de plus de 7 ans au 31 mars 2025 Remarques : Le résultat de l'indicateur était de 44 % (8 véhicules sur 18) en 2023-2024. Ce résultat a diminué à 33 % (5 véhicules sur 15) en 2024-2025, car le nombre total de véhicules du parc a diminué de 18 à 15.
	Privilégier l'achat de véhicules électriques et/ou hybrides aux véhicules à combustion pour le renouvellement de la flotte	Indicateur de rendement : % du parc qui sont des véhicules légers hybrides et/ou électriques		Résultat de l'indicateur : 27 % (4 véhicules sur 15) du parc sont des véhicules légers hybrides en 2024-2025

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
	lorsque jugé adéquat pour l'usage prévu	Point de départ : 28 % (5 véhicules sur 18) en 2023-2024 Cible : 50 % (9 véhicules sur 18) d'ici le 31 mars 2027		Remarques : Aucun achat de véhicule n'a été effectué au cours de l'exercice 2024-2025 et le nombre de véhicules du parc a diminué de 18 à 15. Aucun achat n'est prévu en 2025-2026. Le point de départ en 2023-2024 devrait se lire 22 % (4 véhicules sur 18) plutôt que 28 %. En effet, 1 véhicule a été compté 2 fois lors de l'élaboration de la SDD en 2023.
Améliorer les critères d'approvisionnement écologique	Demander aux fournisseurs de soumettre leur politique en environnement ou en développement durable lors du dépôt de leurs soumissions pour les contrats de construction	Indicateur de rendement : % des fournisseurs ciblés par la mesure ayant déposé une politique Point de départ : Nouvelle initiative prévue être lancée en 2025-2026 Cible : 75 % des fournisseurs ciblés par la mesure ont déposé une politique d'ici 2027-2028	Cette mesure a pour but d'assurer que les fournisseurs de PJCCI sont engagés et prêts à s'améliorer de façon continue en matière d'environnement et de développement durable.	Résultat de l'indicateur : Résultats disponibles en 2025-2026 Remarques : Ce rapport d'étape rend compte des résultats jusqu'au 31 mars 2025. L'initiative est prévue débuter après cette date.
	Élaborer le catalogue des critères d'approvisionnement écologique	Indicateur de rendement : % d'avancement de l'élaboration du catalogue Point de départ : Nouvelle initiative prévue être lancée en 2024-2025 Cible : 100 % de l'élaboration du catalogue en version préliminaire complétée d'ici le 31 mars 2025	En s'inspirant des critères de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), l'amélioration des critères d'approvisionnement écologique et responsable passe par l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans les contrats lorsque possible.	Résultat de l'indicateur : 100 % d'avancement du catalogue en version préliminaire en 2024-2025 Remarques : La finalisation de ce catalogue est prévue en 2025-2026.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
	Intégrer les critères d'approvisionnement écologique dans les devis normalisés de construction	Indicateur de rendement : % des critères d'approvisionnement écologique qui sont intégrés dans les devis normalisés de construction de PJCCI, lorsqu'applicable Point de départ : Nouvelle initiative prévue être lancée en 2024-2025 Cible : 100 % des critères d'approvisionnement écologique sont intégrés dans les devis normalisés de construction de PJCCI lorsqu'applicable d'ici 2027-2028		Résultat de l'indicateur : Résultats disponibles en 2025-2026 Remarques : L'initiative était prévue être lancée en 2024-2025. Or, il était important de compléter le catalogue des critères d'approvisionnement écologique en version préliminaire avant d'amorcer cette mesure. L'intégration des critères débutera donc en 2025-2026.

Stratégies de mise en œuvre à l'appui de l'objectif

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « Réduire les déchets et passer à des véhicules zéro émission » mais pas une cible spécifique de la SFDD.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
Assainir les sites contaminés hautement prioritaires	Prendre des actions afin de faire progresser les sites inscrits à l'Inventaire des sites contaminés fédéraux (ISCF) dans le cadre décisionnel (1 à 10) de l'Approche fédérale en matière de lieux contaminés	Indicateur de rendement : Nombre de sites ayant progressé jusqu'à l'étape 6 ou plus du cadre décisionnel Point de départ : 6 sur 19 sites en 2022-2023 Cible : 19 sites d'ici le 31 mars 2027	La Société fait partie des organisations gardiennes qui obtiennent du financement du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF). La Société procède à un inventaire de tous les terrains sous sa gestion afin de classifier leur état environnemental et prioriser les interventions lorsque requises. En	Résultat de l'indicateur : 7 sur 19 sites ont progressé jusqu'à l'étape 6 ou plus du cadre décisionnel en 2024-2025. Remarques : S/O

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
	Fermer ou s'assurer que les sites contaminés gérés par PJCCI font l'objet d'une surveillance à long terme	Indicateur de rendement : Nombre de sites contaminés fermés ou faisant l'objet d'une surveillance à long terme Point de départ : 1 site a été fermé ou a fait l'objet d'une surveillance à long terme en 2021-2022 Cible : 6 sites contaminés font l'objet d'un rapport de fermeture ou d'une surveillance à long terme d'ici le 31 mars 2027	2022-2023, le portefeuille de la Société comptait 19 sites dont les sols pourraient être contaminés au-delà des critères acceptables : l'assainissement de 1 site a été complété en 2021-2022. Les mesures citées dans cette section permettront d'assainir ces sites contaminés hautement prioritaires ou de mettre en place une stratégie de gestion de risques et un suivi à long terme, dans le but de réduire et de mieux gérer les risques pour la santé humaine et environnementale.	Résultat de l'indicateur : Des nouvelles données seront disponibles en 2025-2026. Remarques : 1 autre site était en voie d'être fermé au 31 mars 2025. Des analyses sont en cours et un plan de fermeture de site est en préparation.
	Prendre des actions afin de réduire le passif environnemental de 2022-2023	Indicateur de rendement : % de réduction du passif environnemental Point de départ : 143 645 000 \$ en 2022-2023 Cible : La cible pour cette mesure sera déterminée au cours des prochaines années		Résultat de l'indicateur : 19,0 % de réduction en 2024-2025 par rapport au montant du point de départ Remarques : En 2023-2024, le résultat de l'indicateur aurait dû se lire 21,5 % au lieu de 2,25 %. Les résultats obtenus pour 2023-2024 et 2024-2025 sont donc comparables. La différence est principalement attribuable au fait que les estimations initiales se précisent au fil de l'avancement des projets.



OBJECTIF 13 : PRENDRE DES MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS IMPACTS

Le contexte de la SDD :

Pour être en mesure de fixer des cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES), PJCCI doit d’abord avoir le portrait global et exhaustif des GES émis par ses activités. Ainsi, au cours des 3 dernières années, un portrait a été dressé pour identifier dans un premier temps les principaux générateurs de GES : un plan de réduction des GES sera développé dans un deuxième temps, appuyant ainsi l’engagement du gouvernement du Canada à atteindre la carboneutralité d’ici 2050. Des activités de sensibilisation et de la formation sont également prévues pour conscientiser les collaborateurs internes aux impacts environnementaux liés aux activités anthropiques.

S’assurer que les actifs sous sa gestion sont résilients aux changements climatiques demeure une préoccupation grandissante pour PJCCI. Une démarche d’intégration des risques liés aux changements climatiques dans les processus d’affaires de PJCCI, basée sur le cadre du Groupe de travail sur la divulgation de l’information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC), est en cours d’implantation.

Thème de la cible : Leadership fédéral en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de résilience climatique

Cible : Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations carboneutres pour les installations et les parcs de véhicules conventionnels d’ici 2050 (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
Mettre en œuvre la Stratégie pour un gouvernement vert par l'intermédiaire de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la résilience climatique et à écologiser l'ensemble des opérations du gouvernement	Publier les données sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) de portées 1 et 2 de PJCCI sur son site internet	Indicateur de rendement : Publication des données annuellement Point de départ : Nouvelle initiative prévue être lancée en novembre 2025 Cible : 100 % des données publiées annuellement	Pour réduire ses émissions de GES, PJCCI doit d'abord en brosser un portrait. PJCCI procédera à l'élaboration d'un plan de réduction des GES et de décarbonation et les actions devront être priorisées et mises en œuvre afin d'atteindre les cibles de réduction du gouvernement du Canada.	Résultat de l'indicateur : Résultats disponibles en 2025-2026 Remarques : Les données seront publiées annuellement dans le cadre du rapport de divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques de PJCCI à compter de 2025 (pour l'année 2024).
	Développer un plan d'action de décarbonation visant la réduction des GES de portées 1 et 2	Indicateur de rendement : % d'avancement du plan d'action de décarbonation Point de départ : 0 % au 1er mai 2023 Cible : 100 % d'avancement du plan d'action comportant de 3 à 5 actions spécifiques de décarbonation d'ici le 31 mars 2027		Résultat de l'indicateur : 50 % d'avancement en 2024-2025 Remarques : Le plan d'action a été mis à jour, incluant les principales mesures de réduction des GES de portées 1 et 2.
	Organiser des activités de sensibilisation auprès des employés sur des thématiques environnementales et de développement durable	Indicateur de rendement : Nombre d'activités de sensibilisation réalisées par année Point de départ : Nouvelle initiative prévue être lancée en avril 2024 Cible : 2 activités de sensibilisation par année	L'intégration des bonnes pratiques en environnement et développement durable dans les activités de PJCCI passe notamment par la sensibilisation des employés. L'engagement des employés envers l'environnement et le développement durable se concrétise lorsque les employés comprennent le sens et l'impact de leurs contributions possibles.	Résultat de l'indicateur : 3 activités de sensibilisation réalisées en 2024-2025 Remarques : Les activités de sensibilisation auprès des employés portaient sur les thématiques suivantes : l'avifaune, les changements climatiques et le Jour de la Terre.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
		Indicateur de rendement : Nombre de sondages réalisés par année suite aux activités de sensibilisation Point de départ : Nouvelle initiative prévue être lancée en avril 2024 Cible : Réalisation de 1 sondage par année	Des activités de sensibilisation sur 4 thématiques seront organisées, soit la réduction des GES, la biodiversité, la gestion des terrains contaminés et la résilience climatique.	Résultat de l'indicateur : 1 sondage réalisé en 2024-2025 Remarques : 1 sondage a été réalisé afin de mesurer les connaissances des employés à l'égard des initiatives en environnement et développement durable de PJCCI.
	Partager à l'interne les connaissances acquises dans le cadre des communautés de pratique liées à l'environnement et au développement durable	Indicateur de rendement : Nombre de publications communiquées à l'interne issues des connaissances acquises dans le cadre des communautés de pratique Point de départ : Nouvelle initiative prévue en septembre 2024 Cible : 4 publications internes communiquées d'ici le 31 mars 2027	La participation des employés de PJCCI à des communautés de pratique avec les municipalités et ministères provinciaux, les Premières Nations, l'industrie du transport et de la mobilité, le milieu universitaire et d'autres partenaires institutionnels afin d'atteindre des objectifs environnementaux communs permet de partager et rester à l'affût des meilleures pratiques en environnement et développement durable. Les employés de PJCCI participent aux communautés de pratique suivantes: - Chaire SAQ en valorisation du verre dans les matériaux de l'Université de Sherbrooke; - Table d'expertise Mobilité durable de l'Association québécoise des transports (AQTr); - Table d'expertise ferroviaire de l'AQTr;	Résultat de l'indicateur : Résultats disponibles en 2025-2026 Remarques : La coordination de l'initiative a débuté en 2024-2025. Les publications internes ne seront toutefois communiquées qu'à compter de 2025-2026.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
			- Comité sur l'autorité réglementaire du Code canadien sur le calcul des ponts routiers (CSA S6); - Communauté de pratique Envision; - Communauté de pratique pour l'Écologisation des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada.	

Cible : Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations résilientes face au climat d'ici 2050 (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
Réduire les risques posés par les impacts des changements climatiques sur les biens, les services et les opérations du gouvernement fédéral	Mettre à jour les risques liés aux changements climatiques sur les actifs gérés par PJCCI	Indicateur de rendement : % d'avancement de la mise à jour Point de départ : 50 % au 1er mai 2023 Cible : 100 % d'ici le 31 décembre 2023	La révision des risques posés par les changements climatiques sur les infrastructures de PJCCI et leur intégration aux risques corporatifs priorités permettront d'optimiser le suivi de ces risques et la mise en place de mesures d'atténuation adéquates.	Résultat de l'indicateur : 100 % d'avancement en 2023-2024 Remarques : La mesure a été complétée en 2023-2024. La liste des risques engendrés par les changements climatiques sur les actifs de PJCCI a été définie.
	Intégrer les risques liés aux changements climatiques aux risques corporatifs priorités de PJCCI	Indicateur de rendement : % d'avancement du processus d'intégration Point de départ : Nouvelle initiative lancée en septembre 2023 Cible : 100 % d'ici le 31 mars 2025		Résultat de l'indicateur : 100 % d'avancement en 2023-2024 Remarques: La mesure a été complétée en 2023-2024.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
	Intégrer les risques liés aux changements climatiques dans les fiches de projets au stade de leur planification, lorsqu'applicable	Indicateur de rendement : % d'avancement du processus d'intégration Point de départ : Nouvelle initiative lancée en septembre 2023 Cible : 100 % d'ici le 31 mars 2026		Résultat de l'indicateur : 100 % d'avancement en 2024-2025 Remarques : Les risques liés aux changements climatiques ont été intégrés dans les fiches des projets lancés en 2024-2025. Ces risques seront ainsi considérés dans les différentes phases de ces projets.
	Élaborer un plan de résilience aux changements climatiques visant tous les actifs gérés par PJCCI, incluant le pont de Québec, dans le cadre de la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques de PJCCI, fondée sur le cadre du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC).	Indicateur de rendement : % d'avancement du plan de résilience Point de départ : 5 % en mai 2023-2024 Cible : 100 % d'ici le 30 août 2025	Le plan de résilience aux changements climatiques de PJCCI qui sera élaboré en suivant les recommandations du GTIFCC contribuera à réduire les risques et augmenter la résilience des actifs de PJCCI face aux changements climatiques.	Résultat de l'indicateur : 60 % d'avancement en 2024-2025 Remarques : Le plan de résilience sera finalisé d'ici le 30 août 2025. Une évaluation des risques liés aux changements climatiques pour la structure du pont de Québec est prévue au printemps 2025.



OBJECTIF 15 : PROTÉGER ET RÉTABLIR LES ESPÈCES, CONSERVER LA BIODIVERSITÉ CANADIENNE

Le contexte de la SDD :

La première étape pour réduire les impacts environnementaux des activités de PJCCI est de bien comprendre l’environnement autour des actifs. À chaque 5 ans, des inventaires faunique et floristique sont réalisés par des équipes de spécialistes en biologie. Des suivis biologiques sont également réalisés pour les projets de compensation écosystémiques des habitats fauniques, dont l’habitat du poisson, afin d’évaluer l’efficacité et la durabilité des initiatives mises en place dans le temps. Des plans d’action pour la gestion de la biodiversité visant le rétablissement et la conservation de la faune et de la flore sont prévus au cours des prochaines années.

Thème de la cible : Conservation des terres et de l’eau douce

Cible : Entre 2023 et 2026, maintenir l’approvisionnement durable en bois au Canada (en se guidant sur les politiques de gestion des forêts durable afin de tenir compte des caractéristiques sociales, environnementales et économiques uniques actuelles des forêts aménagées), à des niveaux supérieurs aux récoltes annuelles de bois d’œuvre (ministre des Ressources naturelles)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
Mieux comprendre les terres et les forêts	Suivre les espèces à intérêt particulier sur tous les actifs gérés par PJCCI, incluant le pont de Québec	Indicateur de rendement : Nombre d'espèces suivi Point de départ : 2 espèces suivies en 2022-2023 Cible : 3 espèces suivies d'ici le 31 mars 2027	Les inventaires de biodiversité effectués par PJCCI à chaque 5 ans augmentent les connaissances sur la santé des écosystèmes. Ils permettent un suivi des espèces à intérêt particulier, soit l'hirondelle à front blanc, le faucon pèlerin et éventuellement la couleuvre brune, afin de connaître leur comportement et leur population et afin de mesurer l'efficacité des mesures de compensation et de protection mises en place. Un inventaire de la biodiversité sera effectué au pont de Québec.	Résultat de l'indicateur : Les nouvelles données seront disponibles en 2025-2026. Remarques : Un plan de gestion écosystémique basé sur les constats des inventaires de biodiversité effectués à chaque 5 ans sera préparé pour chacune des structures de PJCCI en 2025-2026. Ces plans auront pour objectif la mise en valeur de la biodiversité, le contrôle et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE), la protection des berges ainsi que la végétalisation des espaces. PJCCI a maintenu des suivis annuels sur les hirondelles à front blanc et les faucons pèlerins qui nichent sur les structures, mais aucune autre espèce n'a été ajoutée aux activités de surveillance en 2024-2025. Les suivis annuels pour les couleuvres brunes seront effectués à partir de 2026-2027. Plusieurs mesures d'atténuation sont planifiées pour protéger cette espèce, dont l'installation d'hibernacles, dans le cadre du projet de reconfiguration de l'autoroute Bonaventure et du projet Héritage Champlain. Le suivi pour valider l'efficacité de ces mesures débutera en 2026-2027.
	Faire le suivi biologique des sites restaurés	Indicateur de rendement : Nombre de campagnes de suivis biologiques réalisées Point de départ : Nouvelle initiative prévue être lancée en avril 2024 Cible : 3 campagnes d'ici le 31 mars 2028	Le suivi biologique des sites restaurés suite aux activités de construction de PJCCI a pour objectif d'évaluer l'efficacité et la durabilité des mesures d'atténuation et de compensation afin de mieux comprendre les terres et les forêts et les impacts des projets sur l'environnement.	Résultat de l'indicateur : 1 campagne de suivi biologique réalisée depuis 2023-2024 Remarques : La première campagne de suivi biologique visant à évaluer l'habitat des poissons a été entreprise en 2023-2024 dans le cadre d'un projet de compensation à St-Ignace-de-Loyola. En 2025-2026, 2 campagnes de suivis biologiques sont prévues dans le cadre du projet de compensation à Ste-Ignace-de-Loyola et du projet de compensation en lien avec la déconstruction du pont de contournement de l'Île des Sœurs.

Thème de la cible : Protection et rétablissement des espèces

Cible : D’ici 2026, augmenter le pourcentage d’espèces en péril inscrites à la loi fédérale dont les tendances démographiques sont conformes aux programmes de rétablissement et aux plans de gestion, le faisant passer de la valeur de référence de 42 % en 2019 à 60 % (ministre de l’Environnement et du Changement climatique et ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS
Mettre en œuvre des mesures de conservation renforcées	Poursuivre le suivi de la nidification, et le développement d’un plan de gestion annuel des hirondelles à front blanc et des faucons pèlerins adapté aux travaux de construction sur tous les actifs gérés par PJCCI, incluant le pont de Québec	Indicateur de rendement : Développement d’un plan de gestion annuel Point de départ : 1 plan de gestion est développé annuellement depuis 2012 Cible : 1 plan de gestion développé annuellement	Depuis 2012, PJCCI suit les populations d’hirondelles à front blanc et de faucons pèlerins qui nichent sur ses infrastructures. Un plan de gestion annuel contribue à la protection et la conservation de ces espèces. Le prochain plan annuel tiendra compte des populations répertoriées sur le pont de Québec	Résultat de l’indicateur : 1 plan de gestion développé en 2024-2025 Remarques : Le plan de gestion annuel contribue à la protection et la conservation de ces 2 espèces. Le plan de gestion inclura le pont de Québec à compter de 2025-2026.
	Réaliser des projets de compensation de l’habitat du poisson à proximité de la zone de déconstruction du pont Champlain d’origine	Indicateur de rendement : % d'avancement des projets de compensation Point de départ : Nouvelle initiative prévue débuter en septembre 2024 Cible : 100 % des projets réalisés d’ici le 31 décembre 2025	Les travaux de déconstruction du pont Champlain d’origine en cours depuis 2020 ont eu des impacts importants sur l’habitat du poisson, entre autres par la mise en place de jetées temporaires. Des projets de compensation sont prévus afin de créer et redonner aux poissons des habitats en eau calme dans deux secteurs, soit aux quais de l’Estacade et de Brossard.	Résultat de l’indicateur : 25 % d'avancement en 2024-2025 Remarques : Les projets de compensation de l’habitat du poisson ont débuté et se poursuivront en 2025-2026.

Intégration du développement durable

L'intégration du développement durable passe avant tout par la culture d'entreprise : la sensibilisation des employés et une bonne compréhension des concepts de durabilité par tous sont les clés d'une intégration réussie.

Le développement durable dans les projets

Le mandat de PJCCI est de voir à la gestion, à l'entretien et à la réfection d'infrastructures telles que ponts, autoroutes et tunnels, ainsi que des propriétés, pour assurer un passage sécuritaire pour les usagers. La Société s'est donnée comme mission de remplir ce mandat en préconisant une gestion systémique selon une approche de développement durable.

Dès lors, pour chaque actif, une analyse des opportunités en matière de développement durable est effectuée à l'étape de l'élaboration des plans directeurs. Des programmes spécifiques de développement durable sont ensuite intégrés dans les fiches de projets définissant l'étendue des travaux à réaliser. Des équipes multidisciplinaires sont mises sur pied pour chaque projet, permettant de planifier et réaliser les projets avec une vue à 360°.

En matière de protection de l'environnement, PJCCI vise à minimiser les impacts environnementaux de ses activités et à saisir les opportunités pour améliorer ses pratiques. PJCCI procède à une évaluation des effets environnementaux de ses projets à l'étape de leur planification et développe et met à jour ses processus en tenant compte notamment des meilleures pratiques et des exigences de la Loi sur l'évaluation d'impact.

Des outils d'aide à la décision en matière de développement durable sont utilisés dans le cadre de la planification des études d'avant-projet, et de la conception des travaux de construction et des travaux d'aménagement des terrains. Ces outils comprennent des listes de critères s'inspirant entre autres



des critères Envision, qui servent à évaluer la performance environnementale, sociale et économique des divers scénarios de conception des travaux.

Le projet de déconstruction du pont Champlain d'origine est un exemple de l'intégration des principes de développement durable, dont l'économie circulaire, aux projets de PJCCI. La déconstruction de ce pont a généré 264 000 tonnes de matériaux, dont 96 % ont été valorisés (réutilisés ou recyclés). Parmi les différentes initiatives de valorisation, la Société a lancé en 2021, un concours pancanadien de réutilisation des matériaux afin de donner une seconde vie à quelques centaines de pièces d'acier du pont. Au final, 11 projets ont été confirmés et permettront au pont Champlain d'origine de demeurer dans la mémoire collective.

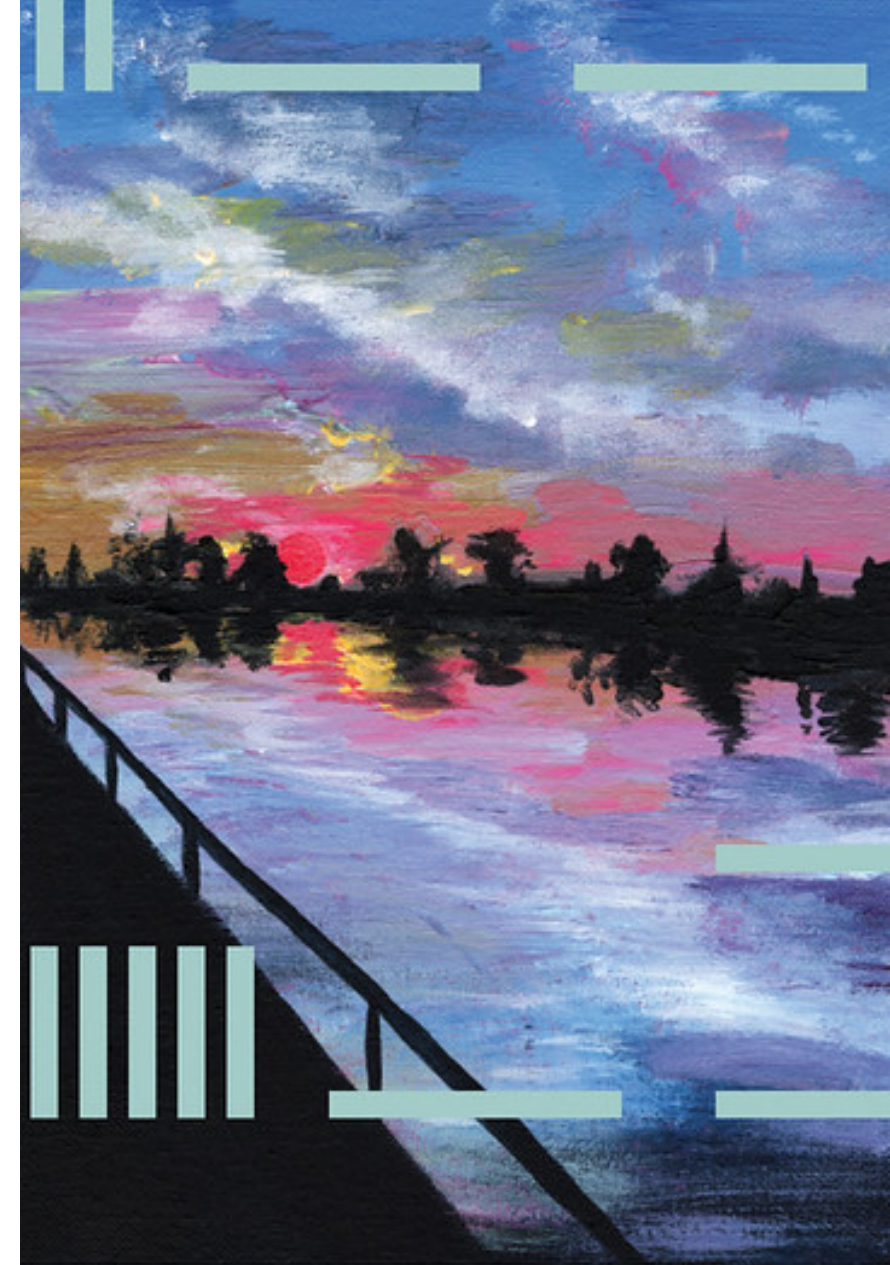
Par ailleurs, l'uniformisation des meilleures pratiques en développement durable est assurée par leur intégration aux devis normalisés de construction de PJCCI.

Progression de la maturité en développement durable

PJCCI vise à faire progresser sa maturité en développement durable. À cette fin, une planification stratégique triennale en environnement et développement durable permet de mieux orienter et réajuster les priorités. La mise en place d'un système de gestion environnementale (SGE) permet par ailleurs de mieux mesurer et quantifier les pratiques en place pour établir des cibles de performance environnementale à court, moyen et long terme.

Rayonnement externe

Différents outils de communication externe sont déployés annuellement pour faire rayonner le savoir-faire de la Société et partager ses connaissances et ses innovations dans le secteur du transport, du génie civil, de la mobilité et du développement durable.



Ponts
JACQUES CARTIER +
CHAMPLAIN
Bridges
Canada